



Conseil économique et social

Distr. générale
24 septembre 2008
Français
Original : anglais

Comité chargé des organisations non gouvernementales

Reprise de la session de 2009

19-28 janvier 2009

Rapports quadriennaux pour la période 2004-2007 des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général en application de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social*

Note du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
1. Center for Justice and International Law	2
1. Institute for Interreligious Dialogue	5
2. Joan B. Kroc Institute for Peace and Justice	10
3. Match International Centre	13
4. Comité des ONG s'occupant de la santé	15

* Les rapports présentés par les organisations non gouvernementales ne sont pas revus par les services d'édition.



1. Center for Justice and International Law

(Statut consultatif spécial accordé en 1996)

I

Introduction

Le Center for Justice and International Law (CEJIL) a pour principal objectif de parvenir à la pleine application des normes internationales relatives aux droits de l'homme dans les États membres de l'Organisation des États américains grâce à l'utilisation du système interaméricain s'occupant de la protection des droits de l'homme et d'autres mécanismes internationaux de protection. Le CEJIL s'acquitte de son mandat en réalisant des activités dans trois domaines d'intervention : le Programme de protection juridique, le Programme de formation et de diffusion et la Campagne pour renforcer le système interaméricain.

1. Contribution de l'organisation aux travaux de l'Organisation des Nations Unies

i) Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et aux conférences et autres réunions des Nations Unies

2004

15 juin 2004 : Le CEJIL a envoyé au Comité des droits de l'enfant des Nations Unies, un document concernant l'état du respect par le Brésil de ses obligations en matière de justice pour mineurs, en vertu de la Convention relative aux droits de l'enfant.

15 mai 2004 : Le CEJIL a publié, en coopération avec l'Association pour la prévention de la torture, un livre intitulé « Tortura no Brasil : Implementação das Recomendações do Relator da ONU ».

2005

15 avril 2005 : Le CEJIL a organisé un atelier au Costa Rica, en collaboration avec l'Organisation internationale pour les migrations, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et le Bureau pour les migrations du Costa Rica.

26 août 2005 : En coopération avec Défense des enfants – International en Amérique latine, le CEJIL a organisé au Costa Rica un séminaire sur le respect de la Convention relative aux droits de l'enfant auquel a participé le Vice-Président du Comité des droits de l'enfant.

13-29 juillet 2005 : Le CEJIL a fourni des informations et un appui logistique pour la visite, à Sao Paulo et Rio de Janeiro, du Comité de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

5 décembre 2005 : Le CEJIL et d'autres organisations de la société civile ont rencontré le Représentant spécial du Secrétaire général pour la question des défenseurs des droits de l'homme concernant la situation au Brésil des défenseurs des droits de l'homme qui sont menacés de mort.

2006

10 mai 2006 : Au Guatemala, le CEJIL a rencontré le représentant du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Le CEJIL a accepté de fournir au

représentant des informations sur l'ensemble de la situation des droits de l'homme pour qu'il soumette des recommandations au gouvernement.

13 juin 2006 : Le CEJIL s'est rendu au Panama pour coordonner une réunion entre le Rapporteur du pays auprès de la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) et des représentants du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

1^{er} juillet 2006 : Le CEJIL a fait partie du groupe consultatif des organisations non gouvernementales pour l'Étude du Secrétaire général des Nations Unies sur la violence à l'encontre des enfants.

2007

13 février 2007 : Réunion de suivi, tenue à Mexico, avec le Haut-Commissariat aux droits l'homme pour coordonner les activités et les ateliers.

24 septembre 2007 : Le CEJIL a été invité à participer à un atelier d'experts organisé par le Haut-Commissariat aux droits de l'homme sur la manière d'améliorer la protection des femmes contre la torture, qui s'est tenu à Genève (Suisse).

25 septembre 2007 : Le CEJIL a également rencontré le représentant du Haut-Commissariat aux droits de l'homme au Guatemala pour recueillir des informations sur les travaux de la Commission internationale contre l'impunité et pour coordonner les efforts déployés pour traiter des cas de violation des droits de l'homme.

9 novembre 2007 : Au cours de la visite du Rapporteur spécial des Nations Unies sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires à la Pontificia Universidade Católica de Rio de Janeiro, le CEJIL a présenté un document contenant des observations sur ce sujet tirées de cas au sein du Système interaméricain.

1^{er} décembre 2007 : Le CEJIL a participé à une réunion d'experts sur la privation arbitraire de la nationalité, organisée au Palais des nations, à Genève, par l'Expert indépendant sur les questions relatives aux minorités.

3 décembre 2007 : Réunion de suivi avec le Haut-Commissariat aux droits de l'homme à Mexico pour traiter de questions de torture et de l'éradication de la juridiction militaire dans des cas de violation des droits de l'homme.

14 décembre 2007 : Le CEJIL a adressé une lettre au Représentant spécial du Secrétaire général pour la question des défenseurs des droits de l'homme exprimant sa préoccupation devant l'emploi excessif de sanctions juridiques contre des organisations de la société civile comme moyen d'intimidation dans le cas spécifique de l'organisation Grupo Tortura Nunca Mais (La torture, plus jamais).

ii) Coopération avec les programmes et les institutions spécialisées des Nations Unies sur le terrain et/ou au siège

- En 2004, 2005, 2006 et 2007 (P. 280), assistance financière du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture en vue d'intenter des actions dans cas de torture dans les Amériques.

- En 2006, assistance financière du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme pour entreprendre dans le cône sud des travaux de renforcement des capacités en ce qui concerne la Convention de Belém do Pará.

iii) Initiatives d'appui aux Objectifs du Millénaire pour le développement

Le CEJIL a contribué aux Objectifs du Millénaire pour le développement dans les régions suivantes : Amérique du Nord, Amérique centrale, les Caraïbes et l'Amérique du Sud. Le CEJIL utilise les procédures judiciaires stratégiques pour les affaires emblématiques dans le Système interaméricain pour assurer des mesures de réparation pour les victimes et pour contribuer à un changement structurel plus large. Il a réalisé les principales activités suivantes :

Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

- Un certain nombre d'affaires concernant les femmes et les droits des femmes : 29;
- Un certain nombre de sessions de formation sur les droits des femmes ou à l'intention des défenseurs des droits des femmes : 8;
- Un certain nombre de publications sur les droits des femmes : 4;
- Un certain nombre d'audiences sur les droits des femmes : 5;
- Le CEJIL a participé à un certain nombre d'activités relatives aux droits des femmes et aux questions sexospécifiques : 9.

Changements dans la législation

- En 2006, à la suite de l'affaire *Maria da Penha c. Brésil*, le Brésil a adopté sa première loi contre la violence au foyer et la violence familiale. Cette affaire a été la première portée devant le Système interaméricain pour laquelle la Convention interaméricaine pour la prévention, la sanction et l'élimination de la violence contre la femme (Convention de Belém do Pará) a été invoquée.
- En mars 2007, à la suite du règlement amiable de l'affaire *Sonia Arce Esparza c. Chili*, présenté devant la Commission en 2001 par le CEJIL et *Corporación Humanas*, le Gouvernement chilien a pris l'engagement devant la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) d'abroger la législation discriminatoire à l'égard des femmes.

Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle

Cible 6 : Réduire de trois quarts le taux de mortalité maternelle

- En octobre 2005, le CEJIL, Human Rights Watch, le Centre pour les droits reproductifs, le Grupo de Información en Reproducción Elegida et Vivo Positivo, ont soumis à la Commission interaméricaine des droits de l'homme des informations sur le droit à l'accès des femmes aux services de santé dans la région. Au cours de l'audience, les requérants se sont déclarés préoccupés par les difficultés auxquelles font face les femmes qui cherchent à exercer leur droit à une grossesse volontaire et sans risque en Amérique latine.
- En octobre 2007, lors d'une audience à la Commission interaméricaine des droits de l'homme sur les droits en matière de procréation, le CEJIL a parlé de la mortalité maternelle dans les Amériques. Human Rights Watch et le Centre

pour les droits reproductifs se sont concentrés sur l'avortement thérapeutique et les violences sexuelles dans les écoles.

- Entre 2004 et 2007, Le CEJIL a continué à négocier les termes d'un règlement amiable avec le Pérou dans l'affaire *Mamerita Mestanza c. Pérou*, une parmi le grand nombre de cas de femmes affectées par une politique gouvernementale massive, obligatoire et systématique de stérilisation forcée comme moyen d'altérer rapidement le comportement procréateur des femmes rurales, indiennes, pauvres.

Objectif 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies

Cible 7 : Arrêter et commencer à inverser la progression du VIH/sida

- Affaires relatives à des personnes affectées par le sida et aux mesures protectives à adopter : 4

Objectif 7 : Préserver l'environnement

Cible 9 : Intégrer les principes du développement durable dans les politiques et programmes nationaux et inverser la tendance à la déperdition des ressources naturelles

- Affaires relatives à la durabilité de l'environnement et à des activistes écologiques : 5

Objectif 8 : Mettre en place un partenariat pour le développement

Cible 14 : Répondre aux besoins particuliers des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement

- *Affaires en Bolivie* : 3
 - *Questions* : droits des femmes, détentions illégales.
- *Affaires en République dominicaine* : 4
 - *Questions* : disparition forcée, discrimination à l'égard des haïtiens et des dominicains de descendance haïtienne.
- *Affaires au Paraguay* : 9
 - *Questions* : enfants soldats, enfants des rues, établissements pénitentiaires juvéniles, droits des populations autochtones, liberté d'expression.

2. Institute for Interreligious Dialogue

(Statut consultatif spécial accordé en 2004)

I

Introduction

L'Institute for Interreligious Dialogue (IID) est une organisation non gouvernementale fondée en 2000. Reconnaisant l'importance que revêt la religion dans les changements survenus en République islamique d'Iran et dans le monde, l'IID s'efforce de promouvoir une culture de respect des religions et considère que

le dialogue est une approche appropriée contre la violence. Il poursuit les objectifs suivants :

- Prêter attention à la liberté de religion en République islamique d'Iran.
- Découvrir les traits communs entre les religions et leurs dangers communs pour faciliter la coexistence religieuse.
- Inclure les minorités religieuses, les femmes et les jeunes dans les processus de prise de décisions.
- Lutter contre la violence grâce à la paix et au dialogue.
- Coopérer à la construction d'un avenir fondé sur les points communs des religions.
- Renforcer les principales obligations de la religion de sauver l'honneur humain.
- Sensibiliser les iraniens par l'intermédiaire de communications impartiales sur les différentes religions.

Pour réaliser ces objectifs, l'IID a pris plusieurs mesures, telles que :

- La coopération avec des universitaires des minorités religieuses qui sont également membres du Conseil académique de l'Institut. (Bien que les minorités religieuses ne représentent que 1 % en République islamique d'Iran, l'IID commémore les événements des différentes religions.)
- L'organisation de colloques en vue de discuter de l'état des religions dans le monde actuel
- La participation à des conférences internationales sur la religion et le dialogue entre les religions
- La coopération avec des institutions internationales
- La planification et la réalisation de projets de recherche dans le domaine du dialogue interconfessionnel
- La publication d'une revue spécialisée *Religious News*
- L'offre de services consultatifs, bibliothécaires et audio-visuels aux enthousiastes de la religion
- L'organisation de voyages universitaires-éducatifs pour familiariser les chercheurs avec différentes religions
- La coopération avec des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social et la réalisation de projets conjoints.

II Contribution de l'organisation aux travaux de l'Organisation des Nations Unies

i) Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et aux conférences et autres réunions des Nations Unies

- Cinquante et unième session de la Commission de la condition de la femme, tenue du 26 février au 9 mars 2007, au Siège des Nations Unies, à New York. Une des questions portées à l'attention du Conseil économique et social a été l'élimination de toutes les formes de discrimination et de violence à l'égard de la fillette, notamment le VIH. Depuis lors, l'IID a décidé de tenir une conférence ayant pour thème principal « Les femmes » et de discuter des problèmes des femmes tels que l'égalité des sexes, leurs droits dans la société et le VIH. Cette conférence s'est tenue au siège de l'IID, à Téhéran, du 25 au 28 novembre 2007.
- Le premier Examen ministériel annuel du Conseil économique et social consacré au « Renforcement de l'action menée pour éliminer la pauvreté et la faim, notamment grâce au partenariat mondial pour le développement », réunion préparatoire officielle, tenu au Siège des Nations Unies, à New York, le 2 avril 2007.
- « Éliminer la pauvreté et la faim – unir nos forces pour y arriver », 2 avril 2007, Salle du Conseil économique et social, Siège des Nations Unies, New York. La réunion a été présidée par M. Dalius Cekuolis, Ambassadeur et Représentant permanent de la Lituanie auprès des Nations Unies et Président du Conseil économique et social et M^{me} Asha-Rose Migiro, Vice-Secrétaire générale a fait une déclaration liminaire commençant par décrire la fonction publique et mettant également l'accent sur les politiques économiques, notamment les taux d'emploi des jeunes et des personnes actives, les initiatives en faveur de l'autonomisation globale/instillation de libre-échange en partenariat qui n'est pas limité seulement par le gouvernement. En organisant une réunion consacrée au rôle de la religion dans l'élimination de la pauvreté, l'IID s'est efforcé d'encourager les personnes à se joindre aux activités mondiales en faveur de l'élimination de la pauvreté et de l'amélioration du bien-être de tous les peuples dans le monde entier.
- Le Dialogue de haut niveau sur l'entente et la coopération entre les religions et les cultures au service de la paix, tenu les 4 et 5 octobre 2007, au Siège des Nations Unies, à New York. Synthèse : Cette réunion avait directement trait à notre organisation et à ses objectifs. Grâce aux discours prononcés par des Vice-Présidents tels que, par exemple, le Vice-Président des Philippines, Manuel de Castro, notre organisation a appris que de nombreux pays s'efforçaient de parvenir à la même liberté de religion et à l'entente. Les principaux objectifs comprenaient : institutionnaliser l'entente interconfessionnelle aux Nations Unies pour que les États Membres instituent la liberté de religion et élaborer un plan d'action commun et un plan pour les peuples autochtones. Ce sont également des objectifs de notre organisation.
- Le World Economic Forum on the Middle-East (Forum économique mondial portant sur le Moyen-Orient), mer Morte (Jordanie) tenu du 18 au 20 mai 2007. Le Président de l'IID y a assisté et il a participé activement aux

travaux du groupe des 100 dirigeants du Forum sur le thème « West-Islamic World Dialogue ». Les participants à la réunion ont examiné la question de savoir si les dirigeants religieux et les communautés pourraient identifier une question mondiale, telle que l'eau ou l'abri, et fournir l'impulsion nécessaire pour parvenir à coopérer à sa solution.

ii) Coopération avec les programmes et les institutions spécialisées des Nations Unies sur le terrain et/ou au siège

L'IID a participé activement à un projet conjoint du Réseau mondial des religions en faveur des enfants et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, intitulé « Children in World Religion » dans le but de faire des recherches et de se documenter sur les approches et pratiques des religions vis-à-vis des enfants et des jeunes. M. Hossein Sajjadi, délégué de l'IID, a présenté des recherches sur le thème « Children and Their Rights from the Perspective of Holy Koran and Islamic Leaders ». Le projet a été réalisé entre janvier 2007 et le 28 février 2008. La première réunion a eu lieu le 1^{er} janvier, à Tokyo (Japon), la deuxième réunion du 15 au 18 octobre 2007, à Florence (Italie), et la troisième s'est tenue du 25 au 28 février 2008, à Marrakech (Maroc). Synthèse : Le projet s'efforce de mettre à profit les ressources et les possibilités de sensibilisation des communautés religieuses en faveur des enfants et d'autonomiser les dirigeants religieux, les praticiens et les jeunes gens pour mieux donner effet aux changements en faveur des enfants et des jeunes.

iii) Initiatives prises par l'organisation en appui aux objectifs de développement convenus au niveau international, en particulier ceux du Millénaire pour le développement

Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

L'IID et le Conseil œcuménique des Églises, doté du statut consultatif auprès du Conseil économique et social, ont décidé d'organiser conjointement une conférence sur trois ans intitulée « Women as Pecemakers Through Religion ». La première conférence a eu lieu à Téhéran, du 25 au 28 novembre 2007. Vingt femmes venues du monde entier se sont réunies pour discuter du rôle joué par les femmes dans des domaines spécifiques ayant une importance dans une société d'hommes et de femmes pour instituer un monde plus pacifique, tels que l'éducation, l'égalité entre les femmes et les hommes et la reconnaissance des obstacles et difficultés auxquels les femmes doivent faire face, par exemple l'ignorance, l'égoïsme, l'abus de la religion, etc. Au cours de la conférence, la question du VIH a été examinée et deux femmes infectées par le VIH ont été invitées et ont discuté de leurs problèmes dans la société et de la manière de prévenir le VIH, ce qui est un Objectif du Millénaire pour le développement. Le deuxième atelier doit se tenir à Göteborg (Suède), du 4 au 7 septembre 2008. Des matériels créatifs, fondés sur les informations recueillies lors de la conférence, seront produits tels que des livres, un CD, etc, qui pourront être utilisés comme outils efficaces dans la société.

Activités à l'appui des principes mondiaux

Au cours de la période à l'examen, l'IID a organisé deux conférences nationales à l'appui de la Journée internationale de la paix et de la « Global Week of Interfaith dialogue » (Semaine mondiale du dialogue interconfessionnel).

1. La conférence sur les « valeurs communes », tenue le 21 septembre 2006, au siège de l'IID, à Téhéran.

2. La conférence sur les « Responses of Religion to Violence » (Réponses de la religion à la violence), tenue le 21 septembre 2005, au siège de l'IID, à Téhéran (Iran).

Toutes ces conférences ont été affichées sur le web par l'intermédiaire de Global Family of Love and Peace Foundation Network. Synthèse : en s'efforçant de promouvoir la contribution des religions à la culture de paix, l'IID a conduit les peuples à comprendre la diversité culturelle et religieuse mondiale. Grâce à ces conférences, l'IID a créé une plate-forme permettant aux personnes ayant des traditions religieuses différentes de parler de la paix et de la manière dont ils peuvent contribuer à la paix mondiale, ce qui un objectif des Nations Unies.

Initiatives prises par l'IID à l'appui de la résolution 55/2 de l'Assemblée générale « Déclaration du Millénaire », Article I, valeurs et principes, paragraphe 6 : La tolérance

Résolution 61/221 de l'Assemblée générale

« Promotion du dialogue, de l'entente et de la coopération entre les religions et cultures au service de la paix » qui encourage à prendre des initiatives pour promouvoir l'entente, la tolérance et le respect de la diversité de religions, convictions, cultures et langues. En coopération avec l'Evangelical Church of Germany, dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social, et avec Church of England, l'IID a tenu trois séminaires conjoints sur le thème : « Building Communities through Dialogue ». Le premier séminaire conjoint a eu lieu à la Church of England, à Londres, du 17 au 19 octobre 2005 et il a eu pour sous-thème : « Relations Between Religious Majorities and Minorities ». Le deuxième séminaire s'est tenu à Téhéran, du 19 au 21 janvier 2006, au siège de l'IID et le troisième séminaire a eu lieu à l'Evangelical Church of Germany, à Berlin (Allemagne), du 21 au 24 mai 2006 et a eu pour sous-thème « Religions and Violence ». Ils ont eu pour principaux résultats :

- De comparer et de contraster différents modèles de dialogue interconfessionnel dans trois pays et d'évaluer leur impact au niveau local en vue d'élaborer des modèles visant à développer et à approfondir le dialogue interconfessionnel.
- D'identifier les facteurs qui facilitent le dialogue interconfessionnel pour voir de quelle manière ils sont négligés par les participants dans différents contextes.
- D'analyser comment les modalités pratiques du dialogue interconfessionnel ont un impact sur la compréhension théorique et les défis qu'elles représentent pour celle-ci et pour les modèles de dialogue interconfessionnel.

3. Joan B. Kroc Institute for Peace and Justice

(Statut consultatif spécial accordé en 2004)

I

Introduction

Le Joan B. Kroc Institute for Peace and Justice (IPJ) s'engage à encourager la paix, cultiver la justice et créer un monde plus sûr. Il a été créé en 2000 pour améliorer la vie de ceux qui se trouvent aux prises avec des conflits armés et des violations des droits de l'homme. L'IPJ a pour philosophie fondamentale qu'une paix durable n'est possible qu'avec le respect des droits de l'homme, l'inclusion de la société civile et l'incorporation de la justice dans les processus de renforcement de la paix. En collaboration avec des partenaires locaux dans le monde entier, l'IPJ s'efforce d'instaurer la paix par la justice. L'IPJ offre des ateliers, des dialogues, et fournit des plates-formes pour la promotion des techniques de consolidation de la paix et pour mieux faire comprendre les racines et les conséquences des conflits. L'IPJ participe aux activités des Nations Unies et en tire des enseignements.

II

Contribution de l'organisation aux travaux de l'Organisation des Nations Unies

i) Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et aux conférences et autres réunions des Nations Unies

a) Entre 2004 et 2007, des délégations de l'IPJ ont participé aux conférences de la Commission de la condition de la femme, tenues au Siège des Nations Unies, à New York, ont organisé une manifestation parallèle en 2007 et ont fait rapport sur les conférences lors de la célébration de la Journée internationale de la femme, à San Diego (États-Unis d'Amérique) (voir la section II, ii) a).

2004 : Des représentants ont assisté à la quarante-huitième session de la Commission de la condition de la femme, qui portait sur le thème « L'égalité de participation des femmes à la prévention, à la gestion, à la résolution des conflits et à la consolidation de la paix après les conflits », 1-5 mars; **2005 :** Des représentants ont assisté à la quarante-neuvième session de la Commission de la condition de la femme, qui portait sur le thème « Examen de l'application du Programme d'action de Beijing et des documents finals de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale », 28 février-4 mars; **2006 :** Des représentants ont assisté à la cinquantième session de la Commission de la condition de la femme, qui portait sur le thème « Renforcement de la participation des femmes au développement », 27 février-3 mars; **2007 :** Des représentants ont assisté à la cinquante et unième session de la Commission de la condition de la femme, qui portait sur le thème « L'élimination de toutes les formes de discrimination et de violence à l'égard des petites filles », 26 février-2 mars et l'Institut a organisé, en collaboration avec l'Association des Nations Unies de San Diego, la session parallèle des ONG, intitulée *No Excuses: « Defending Women's and Children's Rights in Times of Terror »*.

b) L'IPJ a envoyé des délégations aux conférences annuelles du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales tenues en 2004, 2005 et 2007 au Siège des Nations Unies, à New York.

2004 : Des représentants ont assisté à la cinquante-septième conférence du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales, qui portait sur le thème « Objectifs du Millénaire pour le développement : la société agit », 8-10 septembre; **2005** : Des représentants ont assisté à la cinquante-huitième conférence du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales, qui portait sur le thème « Notre défi : des voix pour la paix, la conclusion de partenariats et le renouveau », 7-9 septembre. Le 21 septembre, des représentants ont fait rapport sur la Conférence à San Diego. **2007** : Des représentants ont assisté à la soixantième conférence du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales, qui portait sur le thème « Les changements climatiques : nous sommes tous concernés », 5-7 septembre. Le 4 octobre, des représentants de l'IPJ ont fait rapport sur la conférence à l'Université de San Diego.

ii) Coopération avec les programmes et les institutions spécialisées des Nations Unies sur le terrain et/ou au siège

a) En partenariat avec le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, l'IPJ a convoqué les conférences biennales intitulées *Women PeaceMaker Conferences* (Conférences sur la participation des femmes à l'instauration de la paix), tenues à San Diego et publiées des rapports finals très complets, intitulés : « Promoting Women's Equal Participation in Peace and Security Processes: Operationalizing United Nations Security Council Resolution 1325 », 18-20 novembre 2004; « Who's Making Policy? What Difference Does it Make? », 18-20 octobre 2006.

b) L'*IPJ Nepal Project* a également collaboré avec les Nations Unies dans les efforts déployés par l'Institut pour renforcer la capacité des individus et des groupes au Népal de promouvoir la démocratie, la paix et la justice. Plus récemment, l'IPJ a organisé un atelier participatif d'une journée, intitulé « Reconnecting, Rethinking and Mobilizing for Sustainable Peace: Where We Are, What we Need », au cours duquel, un consultant spécialiste de la question de l'intégration d'une perspective sexospécifique a été cofacilitateur de l'atelier à l'intention des dirigeantes népalaises, tenu le 5 décembre 2007 à Katmandou.

iii) Autres activités pertinentes

a) Un élément intégral de la mission de l'IPJ est de faire mieux connaître les changements sociaux et politiques grâce à la sensibilisation. 1) Depuis 2005, l'IPJ a formé un partenariat avec l'Association des Nations Unies, organisation non gouvernementale à San Diego qui organise des manifestations annuelles pour faire rapport sur les résultats des sessions de la Commission de la condition de la femme et pour commémorer la Journée internationale de la femme (San Diego) : « Women Together Change the World for a Just Society, 8 mars 2005; Global Dispatches: Women Moving Forward – and to the Top », 8 mars 2006; « Global Dispatches: Ending Violence and Discrimination against the Girl Child », 8 mars 2007; 2) Pour commémorer d'autres Journées des Nations Unies, l'IPJ a organisé le 21 septembre 2007 à San Diego, la Journée internationale de la paix et une

manifestation en honneur à la Journée internationale des Nations Unies pour le soutien aux victimes de la torture, le 26 juin 2004, à San Diego.

b) Des représentants des Nations Unies ont assisté à la *Joan B. Kroc Distinguished Lecture Series*, forum permettant à des dirigeants nationaux et internationaux de haut niveau de s'adresser à une audience locale à San Diego. Parmi les orateurs figuraient : Noeleen Heyzer, ancienne Directrice exécutive du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), le 17 novembre 2004; Mary Robinson, ancien Haut-Commissaire aux droits de l'homme, le 31 mars 2005; Lloyd Axworthy, contributeur à la Convention d'Ottawa sur les mines antipersonnel et au Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés, le 10 février 2005; Alma Viviana Perez, ancienne Secrétaire de la Mission de Colombie auprès des Nations Unies, le 18 octobre 2006; et le Lieutenant général Joseph Olorungbon Owonibi, ancien commandant de la Force de la Mission des Nations Unies au Libéria, le 23 octobre 2007.

iv) Initiatives d'appui aux Objectifs du Millénaire pour le développement

Sans participer directement aux projets de développement des Nations Unies, les programmes de l'IPJ reflètent la vision et les efforts mutuels déployés pour réaliser un grand nombre de ces principes mondiaux au cours du nouveau millénaire.

Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Une des principales forces des travaux de l'IPJ est l'attention transversale qu'il porte aux questions sexospécifiques en tant que niveau d'analyse et d'action. Pendant toute la période à l'examen, le Programme annuel de participation des femmes à l'instauration de la paix a continué de reconnaître les femmes s'occupant localement des droits de l'homme et a fait connaître leurs efforts de consolidation de la paix qui pourraient avoir un impact positif sur les Objectifs du Millénaire. Il a fait connaître l'histoire de vingt femmes d'Afghanistan, du Cambodge, de Géorgie (région de l'Ossétie du Sud), du Guatemala, d'Indonésie, d'Israël, du Kirghizistan, du Kosovo, d'Ouganda, du Pakistan, de Palestine, des Philippines, de République de Corée, de Serbie, de Sierra Leone, de Somalie, du Soudan, du Sri Lanka, et du Zimbabwe. En juin 2008, 11 de ces histoires seront disponibles en ligne et les autres seront affichées à mesure qu'elles seront achevées. Deux films documentaires recensant l'histoire des femmes œuvrant à l'instauration de la paix – un d'entre eux sera projeté aux Nations Unies au cours des réunions de 2008 de la Commission de la condition de la femme grâce à l'appui de l'UNIFEM – et trois sont en cours de production. Deux de ces films documentaires sont en cours de traduction et utilisés dans des zones de conflit, par exemple au Népal et en Iraq et dans des régions sortant d'un conflit telles que le Guatemala. Ils ont pour but de faire mieux connaître les droits des femmes et le rôle joué par les femmes dans la consolidation de la paix. La série *IPJ Nepal Project Women, Politics and Peace* réunit des dirigeants dans divers domaines pour renforcer les initiatives conjointes en faveur d'une paix garante de la justice.

Objectif 7 : Préserver l'environnement

En 2007, deux programmes de l'IPJ étaient axés sur l'environnement et le changement climatique mondial. En 2007, en préparation de manifestations importantes dans leurs programmes respectifs, des administrateurs de programmes représentant le programme international de la jeunesse de l'IPJ, *World Link*, et le *Joan B. Kroc Distinguished Lecture Series* ont assisté à la Conférence du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales, intitulée « Les changements climatiques : nous sommes tous concernés », tenue du 5 au 7 septembre 2007. Ces manifestations comprenaient le WorldLink's Youth Town Meeting, « Untying Global Knots: Corruption, Global Warming, Media Bias and Poverty/Health » qui devait rassembler en janvier 2008 plus de 700 lycéens venus de la Californie du Sud, du Mexique et de la République de Corée et des conférences dans le cadre de la Distinguished Lecture Series sur le thème « L'intersection de l'environnement et des droits de l'homme ». L'orateur à la première de ces conférences a été Kenneth Roth de Human Rights Watch. Elle a eu lieu le 20 septembre 2007 et avait pour thème « La dynamique des droits de l'homme et l'environnement ».

4. Match International Centre

(Statut consultatif spécial accordé en 1996)

I

Introduction

i) Les buts et les objectifs de l'organisation

Match International Centre (MATCH) est une organisation internationale féminine canadienne guidée par une vision féministe d'un développement durable qui tient compte des diverses réalités des femmes et respecte leurs efforts d'autodétermination.

Pour s'acquitter de sa mission, MATCH œuvre en partenariat avec des groupes en Afrique, en Asie, dans les Caraïbes et en Amérique du Sud pour favoriser l'autonomisation des femmes et la jouissance effective des droits de l'homme et des libertés fondamentales grâce à une justice civile, politique, économique, sociale et culturelle. MATCH appuie des projets identifiés, élaborés et exécutés par des femmes dans leurs communautés locales qui contribuent à leur promotion sociale, économique et politique, à leur sécurité personnelle, à leur santé et à leur bien-être.

MATCH réalise également des activités de sensibilisation du public aux questions relatives au développement humain et à l'égalité entre les sexes et s'efforce de renforcer les mouvements féminins au Canada et dans le monde entier.

II Contribution de MATCH aux travaux de l'Organisation des Nations Unies

i) Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et aux conférences et autres réunions des Nations Unies

- *Quarante-huitième session de la Commission de la condition de la femme*, tenue du 1^{er} au 12 mars 2004, au Siège des Nations Unies, à New York. Le Directeur exécutif de Match International Centre et un membre du conseil d'administration ont assisté à la session et ont milité pour la participation égale des femmes à la prévention, à la gestion et au règlement des conflits et à la consolidation de la paix post-confliktuelle. Les participants de MATCH ont assisté à des réunions parallèles et à des ateliers.
- *Quarante-neuvième session de la Commission de la condition de la femme*, tenue du 28 février au 11 mars 2005, au Siège des Nations Unies, à New York. Le Directeur exécutif de MATCH a assisté et a participé à l'évaluation de l'application de la Déclaration et du plan d'action de Beijing et milité en faveur de solides recommandations pour son application future. Des délégués de MATCH International ont assisté à des réunions parallèles et ont aidé à organiser des réunions de la communauté canadienne des ONG qui assistaient à la session de la Commission.
- *Cinquantième session de la Commission de la condition de la femme*, tenue du 27 février au 10 mars 2006, au Siège des Nations Unies, à New York. Le Directeur exécutif de MATCH et administrateur du programme pour l'Afrique et un membre du Conseil d'administration ont assisté à la session et ont aidé à formuler des recommandations pour parvenir à la participation égale des femmes et des hommes au processus de prise de décisions à tous les niveaux. Les délégués de MATCH ont aidé à organiser les réunions d'autres ONG participantes et ont contribué à plusieurs comités créés pour militer en faveur d'un langage fort dans les documents finals.
- *Cinquante et unième session de la Commission de la condition de la femme*, tenue du 26 février au 9 mars 2007, au Siège des Nations Unies, à New York. Un membre du Conseil d'administration a assisté à la session et a milité en faveur de l'adoption de bonnes résolutions en faveur des petites filles.

ii) Coopération avec les programmes et les institutions spécialisées des Nations Unies sur le terrain et/ou au siège

MATCH International fournit régulièrement à ses partisans et à ses donateurs des informations provenant des institutions des Nations Unies, particulièrement du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM). MATCH International participe activement aux campagnes organisées par l'UNIFEM.

iii) Initiatives prises par l'organisation en appui aux objectifs de développement convenus au niveau international, en particulier ceux du Millénaire pour le développement

La programmation de MATCH International est entièrement axée sur les Objectifs du Millénaire pour le développement des Nations Unies. MATCH finance

22 projets en Afrique, en Asie, en Amérique latine et aux Caraïbes visant à promouvoir l'égalité des sexes et à autonomiser les femmes. Ces projets œuvrent au renforcement du rôle joué par les femmes dans le développement, l'éradication de la pauvreté et de la violence à l'égard des femmes et traitent de problèmes émergents tels que le VIH/sida chez les femmes. Les activités comprennent : une réduction de la pauvreté grâce à l'éducation, l'alphabétisation, la formation professionnelle et des prêts autorenouvelables; l'amélioration de la santé grâce à la fourniture de services axés sur la réduction de l'incidence du VIH/sida et sur l'amélioration de la santé maternelle et la réduction de la mortalité infantile; la réduction de la violence à l'égard des femmes grâce à une éducation du public et à la fourniture de services et d'abris; l'autonomisation des femmes grâce à une sensibilisation à l'égalité entre les sexes et à une formation à l'encadrement et aux techniques de plaidoyer.

MATCH International a également entrepris une éducation du public au Canada en ce qui concerne les femmes et les questions de développement et les droits de l'homme des femmes et est un membre actif des mouvements féminins locaux et internationaux.

iv) Activités à l'appui des principes mondiaux

Le 7 mars de chaque année, MATCH International commémore la Journée internationale de la femme ainsi que les 16 journées de mobilisation contre la violence sexiste en novembre et décembre de chaque année. Les réseaux et le site web de MATCH servent à renforcer la participation à ces manifestations et campagnes importantes.

Si votre organisation n'a pas participé aux travaux du Conseil économique et social dans la mesure attendue :

MATCH International a participé activement aux travaux du Conseil économique et social dans la mesure que lui permet son budget. Nous pourrions faire plus avec une augmentation du budget mais la première priorité de MATCH est de fournir un appui pratique aux femmes dans le Sud pour mener à bien les travaux qu'elles ont elles-mêmes identifiés comme nécessaires. Enfin, l'appui de MATCH aux travaux des femmes fait progresser les objectifs du Conseil économique et social.

5. Comité des ONG s'occupant de la santé

(Statut consultatif spécial accordé en 2004)

I

Introduction : Buts et objectifs

Conformément aux principes et aux préoccupations des Nations Unies, le Comité des ONG s'occupant de la santé a pour objectif de promouvoir dans le monde entier la coopération en ce qui concerne les questions de santé.

a) Il fournit une plate-forme pour l'échange d'informations sur les préoccupations, politiques, services et recherches mondiaux en matière de santé;

- b). Il facilite la mise en place, avec tous les secteurs, à tous les niveaux, des réseaux s'occupant de la santé;
- c) Il collabore avec les départements, organes, organisations et institutions des Nations Unies afin de promouvoir une santé et un bien-être améliorés pour tous les peuples;
- d) Il organise des réunions aux fins d'éducation et d'échange de vues sur des questions concernant la santé
- e) claircissement de la terminologie des règlements

Les buts et les objectifs de l'organisation demeurent les mêmes. Toutefois, le « Comité » étant un mot utilisé dans notre titre, la lecture et l'application des règlements est devenue complexe lorsque « le Comité » a été indiqué comme signifiant le Comité exécutif. A l'intérieur, nous avons nommé le « Comité exécutif » Conseil exécutif. Cela figure également dans notre demande de statut.

II

Contribution aux travaux de l'Organisation des Nations Unies

I. a) Coopération avec les programmes et les institutions spécialisées des Nations Unies sur le terrain et/ou au siège

Le 8 décembre 2003, nous avons été invités aux Nations Unies par le Directeur adjoint de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à assister à une première réunion d'ONG sélectionnées pour discuter de domaines d'activité présentant un intérêt commun pour l'OMS et les ONG. Le groupe est devenu le New York Network pour l'OMS. L'objectif était d'organiser une série de manifestations en 2004. Des réunions ont été tenues le 16 janvier, 13 mai, 22 juin et 23 septembre 2004 auxquelles notre président a participé avec des administrateurs de l'American Association of Retired Persons, le Comité des ONG sur le vieillissement, l'Alliance mondiale pour la santé des femmes, le Comité des ONG sur la santé mentale et World Information Transfer. Le Directeur adjoint a pris sa retraite à la fin de 2004. Nous mettons sur pied un programme sur les soins de santé axé sur le patient envisagé pour 2006. Sans le Directeur adjoint de l'OMS, nous gardons à l'esprit que le Network devrait reprendre.

I. b) Initiatives à l'appui des Objectifs du Millénaire pour le développement

La plupart de nos programmes ont un impact sur les Objectifs du Millénaire pour le développement, par exemple :

Objectif 4 : Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans; Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle; Objectif 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies, comme suit :

« *Issues in Effective Medical Management of HIV/AIDS* », coparrainé avec la Conférence des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social/Comité des ONG sur le VIH/sida, comprenant des exposés d'un professeur des maladies infectieuses, d'une infirmière universitaire ayant une expérience des personnes infectées et d'un directeur de bourses de programmes à l'étranger. Siège des Nations Unies, New York, le 31 octobre 2007.

« *What are Missionaries Doing about Health?* » en Afrique, en Asie et en Amérique latine, exposé par le Secrétaire exécutif/médecin de Health and Welfare of Global Ministries de l'United Methodist Church – Conseil œcuménique des églises. Siège des Nations Unies, New York, 14 juin 2007.

« *Patient Centred Healthcare: Aligning Healthcare Systems with Patients' needs* », notre première manifestation d'une journée, en collaboration avec l'International Alliance of Patients' Organizations. Siège des Nations Unies, New York, 30 mars 2007.

« *Childbirth and Early Parenting Experiences of Some Physically Immobile Mothers* », en partenariat avec un coordonnateur des questions relatives à la famille du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, organisée en tant que manifestation parallèle à la cinquante et unième session de la Commission de la condition de la femme, du 26 février au 9 mars 2007. Une doctorante en développement humain a fait un exposé sur la question, qui est le sujet de sa thèse en cours. Nations Unies, New York, 27 février 2007.

« *Disability and the Family: Focus on Children and Youth* », en partenariat avec la Conférence des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social/Comité des ONG sur la famille et le coordonnateur des questions relatives à la famille, y compris des exposés par un psychologue spécialisé dans la réhabilitation des jeunes blessés cérébraux crâniens et un psychologue clinicien pour les écoliers souffrant de troubles médicaux. Nations Unies, New York, 25 janvier 2007.

« *Gender Specific Medicine* », en partenariat avec l'Alliance mondiale pour la santé des femmes en tant que manifestation parallèle à la cinquantième session de la Commission de la condition de la femme, tenue du 27 février au 10 mars 2007. Le médecin qui a mis au point cette nouvelle spécialité médicale a fait rapport sur la question. United Nations Church Centre, New York, 28 février 2006.

« *Interdisciplinary Thoughts on Multicultural Factors in Pain Management* », une équipe composée d'une infirmière praticienne, un neuro-psychologue et un neurologue a fait rapport. Siège des Nations Unies, New York, 2 février 2006.

« *Maternal Morbidity and Mortality: Methods for Reducing Occurrences* », présenté par un obstétricien/gynécologue – Président de la médecine maternelle/fœtale. Le rapport a été transcrit et distribué à la quarante-neuvième session de la Commission de la condition de la femme, tenue du 28 février au 11 mars 2005 et aux conférences du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales, ainsi qu'à notre propre conférence sur le thème « Patient-Centred Healthcare ». Siège des Nations Unies, New York, 3 novembre 2005.

Cinquante-septième Conférence annuelle du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales : atelier interactif sur le thème « *Forging Links and Taking Action: Millenium Development Goals and the Madrid Plan of Action on Ageing* », en collaboration avec l'American Association of Retired Persons, l'American Psychological Association, l'International Council of Psychologists, la Fédération internationale du vieillissement et la Society for the Psychological Study of Social Issues. Notre représentant a fait un exposé sur les « Best Practices in Reducing Stigma and Disparities in Health Care of Older Persons », Siège des Nations Unies, New York, 10 septembre 2004.

Manifestation parallèle à la quarante-huitième session de la Commission de la condition de la femme sur le thème « *When the 'Baby Blues' Strike* », en collaboration avec l'Armenian International Women's Association, la Confédération internationale des sages-femmes, le National Council of Women des États-Unis. La cofondatrice d'un centre de ressources sur la dépression post-partum dans l'État de New York a fait rapport sur son installation dans le Long Island. Siège des Nations Unies, New York, 3 mars 2004.

ii) Activités à l'appui des principes mondiaux

Journée mondiale de la santé « *Selected Challenges to the Brain: Not for Seniors Only* », exposés faits par un neuropsychologue, un épidémiologiste/statisticien et un psychiatre. Siège des Nations Unies, New York, 6 avril 2006.

Journée mondiale de la santé « *The MAAMA Kit Initiative: Impact on Maternal and Infant Health* », présenté par des représentants de la Women's Missionary Society de l'African Methodist Episcopal Church et The Links, Inc. qui ont fait rapport sur un projet de l'Organisation mondiale de la santé qui fournit aux jeunes femmes enceintes en Ouganda et au Mozambique le matériel stérilisé nécessaire pour la naissance et les soins aux nouveaux-nés. Cette manifestation a trait aux Objectifs du Millénaire pour le développement 4, 5, 6 et 8 (Mettre en place un partenariat pour le développement). Siège des Nations Unies, New York, 7 avril 2005.

Journée internationale des familles « *Family and Family Health* », en partenariat avec le Coordonnateur pour les familles du Département des affaires économiques et sociales. Une psychologue a fait rapport sur ses recherches sur la paternité utilisant quatre groupes d'immigrants latino-américains et un travailleur social d'un hôpital a fait rapport sur son travail avec des lycéens. Siège des Nations Unies, New York, 9 juin 2005.

Journée internationale des personnes handicapées « *Stigma and Disparities in Health Care: Older People* », en coopération avec Global Action on Ageing. Deux membres de notre Conseil d'administration ont fait des exposés qui ont ensuite été discutés par le Président du Comité des ONG sur le vieillissement. Siège des Nations Unies, New York, 9 décembre 2004.

Année internationale de l'eau douce « *Access to Clean Water in Rural Honduras: Impact on Health of the Community* ». Un médecin, membre du Conseil d'administration, a dressé un tableau vivant de son expérience avec le Ministère de la santé du Honduras en ce qui concerne l'accès à de l'eau propre et l'assainissement, ce qui a rapport avec les Objectifs du Millénaire pour le développement 4, 5, 6 et 7 (Préserver l'environnement). Siège des Nations Unies, New York, mai 2004.

Déclaration finale sur notre participation avec le Conseil économique et social

Notre objectif est de saisir toutes les occasions qui s'offrent de travailler avec le Conseil économique et social. Les communications ont été améliorées mais de nombreuses possibilités nous ont probablement échappé. L'appartenance au Comité des ONG s'occupant de la santé est entièrement volontaire et il fonctionne avec un minimum de fonds. Le Comité s'efforce constamment d'accroître le nombre de ses membres et son efficacité. Nous considérons comme un honneur d'être doté du

statut consultatif auprès du Conseil économique et social et nous serions heureux d'entretenir des relations encore plus étroites avec ce dernier.
